



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

THEATRE POUR SON 31 Rencontres Théâtrales 2021 : REGLEMENT

Le Comité Départemental 31 de la FNCTA (CD 31) organise chaque année, à l'occasion de la journée mondiale du Théâtre, des rencontres théâtrales, sous le titre « **Théâtre pour son 31** ». Cette manifestation a pour objet de favoriser les relations entre les troupes amateurs de Haute-Garonne et, à cette occasion, présenter au public le théâtre sous toutes ses formes.

Elle est destinée en priorité aux troupes du département pour l'édition 2021 qui aura lieu du 24 au 27 mars 2021 à l'Espace Roguet Saint Cyprien et du 26 au 28 mars 2021 à la Maison de Quartier de Pouvourville sous réserve que la situation sanitaire et épidémiologique permette des conditions normales d'organisation.

L'organisation de la manifestation est confiée à un Comité d'Organisation constitué des membres du CD 31.

Le CD31 compte sur les nombreux comédiens amateurs du département, aussi bien comme acteurs que comme animateurs ou spectateurs, pour soutenir et assurer le succès de ces rencontres.

Les troupes sélectionnées se doivent également de collaborer à la pleine réussite de la manifestation en participant pleinement, en tant que spectateurs à l'ensemble du festival. Elles devront déléguer au minimum un représentant, pour **participer à la cérémonie d'ouverture** des rencontres, le **mercredi 24 mars 2021 à 19h00 à l'Espace Roguet Saint Cyprien.**

Appel à candidature : Le dossier d'inscription doit être adressé avant le 15 janvier 2021, à

Evelyne COCAULT : 1, bis impasse Lichard 31140 AUCAMVILLE – e-mail : evelynecocault@gmail.com

Programmation, date et lieu : Le festival se déroulera le mercredi 24, les vendredi 26, samedi 27 Mars 2021 à L'Espace Roguet Saint Cyprien 9, rue de Gascogne 31300 TOULOUSE et le vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 à la Maison de Quartier de POUVOURVILLE - 4, Impasse de Sarangines - 31400 TOULOUSE.

La programmation comportera des spectacles : le 24 à 20h30, le 26 à 20h30, le 27 à 15h00 (spectacle pour enfants) et 20h30 à Roguet, ainsi que le 26 à 20h30, le 27 à 17h00 et 20h30, et le dimanche à 14h30 (spectacle pour enfants) et 18h30 à Pouvourville, des animations théâtrales de formes diverses tout au long du weekend.

Décors et régie : Chaque troupe apporte ses décors et accessoires et s'adapte aux équipements existants de la régie des salles. Il sera impossible de venir voir ses équipements en dehors des spectacles qui y sont présentés

SACD : L'autorisation de jouer doit être demandée par la troupe candidate et impérativement fournie dans le dossier d'inscription pour que le dossier soit étudié (veillez à ce que les dates des rencontres soient comprises dans la période de validité de votre autorisation). Les droits d'auteurs seront à la charge du CD31. La déclaration de spectacle devra se faire par les troupes en fonction des indications du CO.

Assurances, Responsabilité : Le Responsable de la structure dont dépend la troupe candidate devra attester sur papier libre : 1° - que chacun des membres de la troupe et ses techniciens ont une assurance responsabilité civile individuelle - **et** 2° - que la troupe en a une pour ses adhérents. Pour les mineurs, une autorisation individuelle de participer aux rencontres sera demandée à chaque parent.

Sélection : les Compagnies retenues seront informées durant la première semaine de février 2020. Elles devront confirmer leur accord définitif sous huitaine.

Caution : Le versement d'une caution de 100 euros est exigé lors de l'inscription définitive. Cette caution sera conservée en cas de désistement, sauf cas de force majeure.

Le Comité d'Organisation

Contact : André RUIZ - 30, rue de la Digue - 31300 Toulouse ☎ : 05 61 42 12 45

E-mail : andre.ruiz0001@orange.fr

FNCTA (La Fédération Nationale du Théâtre Amateur en France) - 12 rue de la Chaussée d'Antin - Paris 9°